

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
PARGNY SUR SAULX
SEANCE du 29/09/2011**

L'an deux mille onze,
Le vingt neuf septembre à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué en date du 20 septembre 2011, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de PARGNY SUR SAULX sous la présidence de M. LECLERE Roland, Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	17
Nombre de conseillers présents :	13
Nombre de conseillers présents ou représentés	17
Nombre de conseillers excusés :	
Nombre de conseillers absents :	

Etaient présents : M. LECLERE Roland, Mme GUERIN Denise, M. RINALDI Serge, MM. CABART Jean-Claude, GIRARD Pascal, FRERSON Alain, SERGENT Jean-Marie, MM. JEANNOT Christophe, LALLOUETTE Joël, PETRICIG Jean-Michel, M. EL KHIDER Mustapha, Mme SAINT-PIERRE Valérie, Mme WINISDOERFFER Inès.

Absents :

Absent excusé :

Pouvoirs : Mme Laura BLOT à Mme GUERIN Denise, M. PIERRARD Didier à M. LECLERE Roland, Mme FONTANIVE Marzéna à M. JEANNOT Christophe, Mme AUBRY Christine à Jean Claude CABART

Secrétaire : Mme GUERIN Denise

OBJET : Réhabilitation de l'avenue du Maréchal Leclerc (fin) et de l'allée Pierre de Coubertin et parking du centre commercial : Approbation du projet et demande d'aides de l'Etat - programmation 2012.
N°1173

Le Maire expose les projets d'aménagement pour l'année 2012 réalisés par le bureau A.Tech Ingénierie.

Ces projets consistent à :

- Réhabiliter l'Avenue du Maréchal Leclerc (du dojo jusqu'au carrefour avec l'avenue du Bois du Roi), l'allée Pierre de Coubertin et le parking du centre commercial.
- **Ces voies figurent au tableau vert recensant les voies communales.**
- **Ce projet est estimé globalement à :**

347 557,25 € HT – 415 678,47 € TTC

Ces aménagements sont éligibles au titre de la voirie communale et aménagement de circulations douces et au titre de la DETR 2012. Ils s'inscrivent dans une programmation globale de réfection du secteur de la pièce Madame.

Une première phase a consisté à rénover la voirie de l'avenue du Maréchal Leclerc (fin des travaux en 2006), les phases suivantes consisteront à :

- ⇒ Fin de l'avenue Maréchal Leclerc, allée P de Coubertin et parking du centre commercial,
- ⇒ Aménagement d'un giratoire au carrefour Maréchal Leclerc et Bois du Roi
- ⇒ Aménagement de l'allée Schuman

Ces aménagements s'inscrivent dans le respect de la réglementation concernant l'accessibilité de la voirie et des espaces publics.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **APPROUVE** le projet d'aménagement de l'Avenue du Maréchal Leclerc (du dojo jusqu'au carrefour avec l'avenue du bois du Roi), l'allée Pierre de Coubertin et le Parking du centre commercial
pour un montant total de

347 557,25 € HT – 415 678,47 € TTC

- **SOLLICITE** : - une aide au titre de la DETR 2012 auprès des services de l'Etat au taux maximum de 40% soit 79 444.90€
- **S'ENGAGE** à réaliser ces travaux en 2012.

Fait à PARGNY SUR SAULX,
Le Maire,
Roland LECLERE.